



CONTACTS

Mairie

Restauration scolaire

 caissedescolesrm@remiremontjoly.fr

☎ 0694 96 00 15

☎ 0594 35 90 54

☎ 0594 35 90 00

Développement Social Urbain

Activités Périscolaires lundi/jeudi/vendredi
de 15h00 à 17h00

 accueil.dsu@orange.fr

☎ 0694 09 48 81

☎ 0694 09 83 63

Centre de Loisirs Associé à l'École

Activités Extrascolaires

 leclae.secretariat@remiremontjoly.fr

☎ 0594 30 21 69



CAISSE DES ÉCOLES
DE LA VILLE DE RÉMIERE-MONTJOLY



**Comment préparer la
rentrée scolaire**

2022-2023

de votre enfant ?

Le Maire de la Ville de Rémire-Montjoly,
Président de la Caisse des écoles informe les
parents délévés sur les modalités
d'inscriptions scolaires.

Anticipez vos démarches pour la prochaine
rentrée > **restauration et activités péri et
extrascolaires.**





RESTAURATION SCOLAIRE

La cantine commencera le jour de la rentrée scolaire, soit le **lundi 05 septembre 2022**, jusqu'au **07 juillet 2023 inclus**.

Période d'inscription à la restauration scolaire pour l'année 2022-2023 :

- du 04 juillet au 15 août 2022
- en ligne jusqu'au 15 août 2022

Les modalités :

- En ligne pour les parents disposant d'un espace personnel sur le PORTAIL FAMILLES via le lien suivant : <https://remire-montjoly.portail-familles.com>

- Sur place du lundi au vendredi à la Mairie de Remire-Montjoly de 08h15 à 13h00

Pièces à fournir :

- Attestation quotient familial CAF ou à défaut l'avis d'imposition
- Copie de la Carte Nationale d'Identité d'un des parents



Les inscriptions seront prises en compte après règlement de l'ensemble des factures relatives aux années scolaires antérieures

PÉRISCOLAIRE

Les activités périscolaires débuteront le **19 septembre 2022**, jusqu'au **07 juillet 2023 inclus**.

Période d'inscription aux activités périscolaires 2022-2023 :

- du 11 au 27 juillet 2022 en ligne
- du 16 août au 05 septembre 2022 sur place

Les modalités :

- En ligne pour les parents disposant d'un espace personnel sur le PORTAIL FAMILLES via le lien suivant :

<https://remire-montjoly.portail-familles.com>

- Sur place au DSU de Remire-Montjoly situé, rue des Flamboyants aux Ames Claires du lundi au vendredi de 08h00 à 13h30

Pièces à fournir :

Uniquement si votre enfant n'est pas inscrit à la cantine scolaire

Attestation quotient familial CAF ou à défaut l'avis d'imposition

- Copie de la Carte Nationale d'Identité d'un des parents
- Certaines activités nécessiteront la fourniture d'un certificat médical et/ ou d'une photo*

EXTRASCOLAIRE

Les activités extrascolaires débuteront le **06 septembre 2022**, jusqu'au **05 juillet 2023 inclus**

Période d'inscription aux activités extrascolaires 2022-2023 :

- du 22 août au 02 septembre 2022

Les modalités :

- Sur place du lundi au vendredi au CLAE de Remire-Montjoly situé rue des Frères FARLOT du lundi au vendredi de 08h15 à 14h00

Pièces à fournir :

- Attestation quotient familial CAF ou à défaut l'avis d'imposition
- Photo d'identité de l'enfant
- Copie des vaccins
- Attestation d'assurance
- Certificat médical
- Justificatif de domicile

